

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 3 MAI 2023



LE PARTI SOCIALISTE ADOPTE UNE RÉOLUTION SUR LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ET L'OBJECTIF ABSOLU DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Le groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR) de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de résolution « condamnant l'institutionnalisation par l'État d'Israël d'un régime d'apartheid ». Celle-ci sera discutée demain dans le cadre de sa niche parlementaire.

Le Parti socialiste, réuni en bureau national le mardi 2 mai, a exprimé son opposition à ce texte qualifiant Israël de « régime d'apartheid ».

C'est pourquoi il a, à l'unanimité (moins une abstention) de son bureau, adopté la résolution jointe, qui sera déposée demain à l'Assemblée nationale par le groupe Socialistes et apparentés, pour rappeler son inlassable engagement à la résolution du conflit israélo-palestinien et pour la paix au Proche-Orient.

-- Texte de la résolution page suivante. --

RÉSOLUTION DU PARTI SOCIALISTE SUR LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ET L'OBJECTIF ABSOLU DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Le Parti socialiste réaffirme son inlassable engagement à la résolution du conflit israélo-palestinien et pour la paix au Proche-Orient.

Ce qui menace la paix, c'est l'idée qu'il n'y aurait pas de solution politique, diplomatique et pacifique à ce conflit. La seule solution, défendue avec constance par le Parti socialiste, est celle de la reconnaissance de deux États souverains, vivant côte à côte en sécurité.

C'est la seule solution qui respecte les dispositions du droit international et le droit à l'autodétermination des peuples. Le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël a été reconnu depuis 1948 et doit être défendu sans relâche. Notre objectif demeure la reconnaissance d'un État démocratique, souverain et viable de Palestine en paix avec Israël, fondée sur une reconnaissance mutuelle, sur la base des lignes de 1967 avec Jérusalem pour capitale de ces deux États. Le droit international est notre boussole.

C'est pour cette raison que le Sénat le 19 novembre 2014 et l'Assemblée nationale le 2 décembre 2014, sur proposition des députés et sénateurs socialistes, ont voté des résolutions portant sur la reconnaissance de l'État de Palestine. Ces résolutions soulignent que le statu quo nourrit les frustrations et la défiance croissante entre les deux parties et appelle à la reprise des négociations de paix.

Les faits ont malheureusement donné raison à cette analyse : sans reconnaissance mutuelle de deux États et sans reprise des négociations, la situation a empiré.

Depuis décembre 2022, cet effort de paix est de nouveau menacé par l'arrivée au pouvoir d'une coalition gouvernementale d'inspiration illibérale, composée de partis nationalistes, suprémacistes et religieux ultraorthodoxes. De son côté, l'Autorité palestinienne n'a pas su engager les réformes nécessaires ni empêcher la division politique et administrative entre les Palestiniens.

Par la présente résolution, le Parti socialiste :

- **DÉNONCE** la politique de colonisation du gouvernement israélien et son virage à l'extrême droite ;

Actuellement en position de force à la Knesset et puissamment représentée au sein du gouvernement israélien, l'extrême droite défend la mise en œuvre de politiques qui remettent en cause les conditions même d'une paix durable, qui exacerbent les discriminations et visent à fragiliser les fondements de l'État de droit en Israël.

Rappelant l'un des premiers principes du socialisme, à savoir la nécessité de la justice entre les peuples, nous dénonçons de nouveau l'installation de colonies illégales dans les territoires palestiniens, les expropriations, les restrictions de circulation, les atteintes aux droits humains et la violence croissante exercée par les colons. Nous condamnons également le recours disproportionné à la force lors d'opérations militaires des forces israéliennes dans les territoires palestiniens. C'est pour cela que nous réaffirmons notre soutien aux forces progressistes en Israël lors des futures échéances électorales.

Nous ne devons pas oublier que l'État d'Israël a été construit par des socialistes et des travaillistes, animés par des idéaux de justice et de liberté et non pas par les partisans d'un sionisme religieux d'extrême droite.

Depuis des mois maintenant, des centaines de milliers d'Israéliens descendent dans la rue pour défendre ces idéaux, leurs droits, leur liberté, la paix et le maintien de la démocratie. Le Parti socialiste est à leurs côtés.

Nous devons appuyer et soutenir les forces vives des sociétés israéliennes et palestiniennes qu'elles soient politiques, civiles, associatives ou syndicales, qui mènent un combat décisif en faveur de la résolution pacifique du conflit.

- **RÉCUSE** et condamne l'utilisation du terme d'apartheid dans le contexte du conflit israélo-palestinien et toute légalisation du boycott contre les produits israéliens ;

>>

>> L'analogie avec la situation politique d'antan en Afrique du Sud est dépourvue de sens : l'apartheid était un régime de politique intérieure raciale, classant les individus en catégories étanches et hiérarchisées au nom « du développement séparé des races ». Rien de tel n'a lieu en Israël, où les mariages mixtes existent, où la même éducation scolaire est garantie à toutes et tous, où l'espace public est partagé, où les personnes sont traitées de manière égale par le système de santé, où des Arabes israéliens sont élus à la Knesset.

Le terme d'apartheid est également inapproprié pour qualifier juridiquement la situation d'occupation militaire du territoire palestinien. Son usage racialise les termes d'un conflit politique et militaire qui perdure depuis la création de l'État d'Israël. Nous lui préférons le terme colonisation qui correspond à l'occupation actuelle des territoires palestiniens par Israël ; colonisation que nous avons toujours dénoncée comme une négation de l'esprit des accords d'Oslo de 1993 et une violation du droit international.

En outre, nous condamnons et dénonçons toutes celles et ceux qui souhaitent importer en France, le conflit, et par là même « essentialiser » des citoyens français en raison de leur appartenance culturelle ou religieuse, réelle ou supposée.

Enfin, qualifier l'État d'Israël de régime d'apartheid revient à délégitimer son existence, à le criminaliser et donc à renoncer à voir la France jouer un quelconque rôle diplomatique dans ce conflit.

- **RAPPELLE** son attachement à la reconnaissance d'un État palestinien ;

- **DEMANDE** à la France et à l'Union européenne de se mobiliser avec détermination pour la reprise d'un processus de paix crédible, fondé sur la création de deux États souverains, Israël et la Palestine, vivant dans la paix et la sécurité ;

Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien est un principe que nous rappelons avec constance. Nous sommes à ce titre inquiets face à l'impuissance politique et à la perte d'autorité des forces palestiniennes favorables à la paix et à la progression continue des mouvements terroristes qui refusent de reconnaître la légitimité de l'État d'Israël. Nous condamnons fermement les attentats et les tirs de roquettes perpétrés par des organisations terroristes islamistes palestiniennes.

Nous avons la conviction que la paix se construira par la démocratie et l'État de droit, en Israël comme en Palestine. Aussi, nous réaffirmons notre solidarité avec les acteurs du changement démocratique, en appelant notamment à la tenue d'élections libres dans les territoires palestiniens, les dernières législatives ayant été organisées en 2006. Nous demandons que soient garanties des conditions socio-économiques donnant aux Palestiniens accès à des conditions de vie dignes.

- **S'ENGAGE** à poursuivre sa mobilisation, en France, en Israël et en Palestine ;

Avec ses groupes parlementaires et ses députés européens, le Parti socialiste soutiendra donc toutes les initiatives, en lien avec les sociétés civiles, les syndicats et les ONG, d'Israël et de Palestine, et plus largement du bassin euro-méditerranéen. Des initiatives seront prises en ce sens, en lien notamment avec le Parti socialiste européen, l'Internationale socialiste, l'Alliance progressiste et leurs partis frères.